

Garanties - Vélos Wattbike

Garantie Wattbike

Le vélo Wattbike (“le Produit”) est garanti pour une durée de 5 ans en ce qui concerne le châssis et pendant 2 ans pour les pièces d’usure, à partir de la date d’achat (“Période de garantie”) contre des défauts de matériaux ou de fabrication qui pourraient altérer l’utilisation du produit, selon les conditions définies ci-dessous.

Pendant la période de garantie, *Wattbike, Ltd.* Remplacera ou réparera à sa discrétion toute pièce (excepté les piles du moniteur) qui connaît une défaillance, à condition que :

- Le produit ou n’importe quelle pièce défectueuse est retourné (mais seulement si demandé) à *INCEPT* avec des preuves de date d’achat conformément à la procédure de réclamations décrite ci-dessous ;
- Si une réparation ou un remplacement n’est pas raisonnablement possible, un remboursement peut être offert à la place ;
- Le produit a été acheté par l’utilisateur et non utilisé à des fins de location ;
- Le produit a été acheté directement à *Wattbike, Ltd.* Ou à l’un de ses revendeurs autorisés ;
- Le produit n’a pas été modifié, mal utilisé, maltraité, négligé ou manipulés de manière inconsidérée ou utilisés sur une tension d’alimentation autre que celle indiquée sur le produit ;
- Le produit a été utilisé et entretenu en conformité avec son manuel et / ou toute autre directive que *Wattbike, Ltd.* Peut émettre de temps à autre, y compris celles qui sont disponibles sur le site - <http://www.incept-sport.fr> ;
- Le produit a uniquement été utilisé avec des pièces ou des accessoires recommandés par *Wattbike, Ltd.* ;
- Toute réclamation en vertu de cette garantie doit être faite par l’acheteur / utilisateur final du produit et non par un intermédiaire, revendeur du produit ou toute personne utilisant le produit dans le cadre de leur activité.
- Le produit n’a pas été vendu à un utilisateur dans un pays non couvert par cette garantie limitée ;
- Aucune réparation du produit n’a été effectuée par un technicien extérieur à notre service après-vente ou par un réparateur non-agréé par *Wattbike Ltd.*

Conditions supplémentaires de la garantie limitée

Les conditions de cette garantie limitée s’appliquent aux “pièces d’usure”, c’est-à-dire des pièces consommables ou qui nécessitent d’être remplacée périodiquement dans le cours normal d’utilisation du produit, telles que les pédales, les lanières de pied pour les pédales, la selle, la poignée, le guidon, le clavier de lu Moniteur de Performance WattBike (WPM) et le WPM, les leviers de réglage de la tige de selle et du guidon, le levier de vitesse de résistance à air et le levier de résistance magnétique. Les autres pièces sont tous les articles ou les parties de ce produit qui ne sont pas des pièces d’usure.

Si n'importe qui (autre que *Wattbike Ltd* ou ses représentants autorisés) démonte ou essaye de démonter le produit ou n'importe quelle partie du produit cette garantie limitée sera immédiatement rendue nulle.

Cette garantie limitée sera invalide si des numéros de série ou d'autres marques d'identification attachées au produit ont été modifiées, effacées, enlevées, ou rendues illisibles.

Cette garantie limitée n'est pas transmissible.

Cette garantie limitée ne se prolonge pas aux dommages de couverture à la finition du produit ou les dommages cosmétiques ou superficiels ou d'autres questions semblables qui n'effectuent pas le fonctionnement normal du produit.

INCEPT n'est pas responsable des :

- Coûts de transport ou d'assurance supplémentaires ;
- Coûts de main-d'oeuvre pour l'installation de toutes pièces ;
- Tarifs ou taxes d'importation ;

Tous les pièces et/ou produits échangés ou remplacés selon les conditions de cette garantie deviendront la propriété de *Wattbike France*.

N'importe quelle réparation ou remplacement fait sous cette garantie limitée prolongera la période de garantie comme si les articles réparés ou remplacés avaient été achetés à la date de réparation ou de remplacement à condition que cette extension de la période de garantie s'applique uniquement à l'égard des réparations effectuées ou des éléments remplacés et ne prolongera en aucun cas la période de cette garantie limitée en ce qui concerne n'importe quel autre composant, partie ou ensemble du produit.

Procédure de réclamations

Toute réclamation formulée en vertu de cette garantie limitée doit être faite directement au fabricant. La réclamation doit être formulée dans une lettre énonçant :

- Les coordonnées, nom et prénom(s) de l'acheteur ;
- La date et le lieu de l'achat ;
- Une brève explication du problème qui a mené à la réclamation.

Cette lettre devra ensuite être envoyée, avec la pièce défectueuse et la preuve de la date d'achat (de préférence avec accusé de réception), à l'adresse suivante : *INCEPT* - 190 rue d'Estienne d'Orves - 92700 COLOMBES

Notez SVP qu'il est essentiel que la lettre de la réclamation soit reçue à l'adresse ci-dessus le dernier jour de la période de garantie au plus tard. La période de garantie sera calculée à partir de la date de l'achat par le client original / utilisateur final du produit. Les réclamations tardives ne seront pas prises en compte.

Cette garantie limitée s'applique à tous les biens achetés à *INCEPT* ou à l'un de ses revendeurs autorisés.

Des copies écrites supplémentaires de cette garantie limitée peuvent être obtenues en écrivant à l'adresse ci-dessus (donnée sous la rubrique «Procédure de réclamation»). Veuillez inclure une enveloppe affranchie libellée à l'adresse de la personne pour chaque copie de la garantie limitée demandée.

Déni de responsabilité

Excepté pour cette garantie limitée exprès et à extension maximale permise par loi, *INCEPT* ne délivre aucune autre garantie pour le produit. *INCEPT* inclut expressément toute autre responsabilité, qu'elle soit explicite (par écrit ou oralement) ou implicite, dans la mesure permise par la loi. Notamment, mais sans limiter la généralité de cette exclusion, toute garantie implicite de qualité marchande, de qualité satisfaisante, d'adéquation à un usage particulier et / ou de non-contrefaçon des droits des tiers est exclue de nature contractuelle ou délictuelle. Toutes les garanties implicites qui peuvent être imposées par la loi sont limitées en durée à la durée de la garantie limitée expresse énoncée ci-dessus dans la mesure permise par la loi.

Dans la mesure maximale permise par la loi, en aucun cas *INCEPT* ne saurait être tenue pour responsable de tout dommage que ce soit (y compris les dommages directs ou indirects, perte de bénéfices, perte d'économies ou autres dommages spéciaux, accessoires, exemplaires ou consécutifs, notamment pour violation de garantie, de contrat / responsabilité, délictuelle ou autre) découlant ou résultant de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le produit.

Toute responsabilité de *INCEPT* qui n'est pas exclue est limitée au prix d'achat du produit.